

Newsletter

Numéro 31 / 12 septembre 2017

Chères et chers membres du groupe parlementaire CAIRE+
Chères et chers parlementaires,

Cette newsletter est tout d'abord l'occasion de vous souhaiter une excellente session d'automne. Notre prochaine séance, organisée conjointement avec les groupes parlementaires Enfance et jeunesse et Politique familiale, s'intéressera à la question des **requérant-e-s d'asile mineur-e-s non accompagné-e-s**. Nous souhaitons ainsi aborder une thématique qui sera discutée à maintes reprises ces prochains mois, tant dans le domaine public que dans les milieux spécialisés, et qui a donné lieu à de nombreuses interventions parlementaires. Nous espérons que cette problématique vous intéressera et nous nous réjouissons de vous accueillir à cette occasion (plus d'informations dans notre rubrique *Agenda*).

Actualités

- En juillet dernier, la militante irakienne pour les droits humains **Yanar Mohammed** était l'invitée de marque d'une séance co-organisée par le groupe parlementaire CAIRE+ et son homologue le groupe parlementaire pour les droits humains. Dans un exposé poignant, elle s'est exprimée sur la violence à l'égard des femmes dans son pays, l'Irak - violence qui a fortement augmenté ces dernières années. De nombreuses femmes y vivent dans des conditions précaires et ne jouissent que de peu de droits. L'instabilité politique irakienne ne fait qu'encourager la violence à leur encontre, les délits commis contre les femmes étant à peine poursuivis et les victimes stigmatisées, violées et même tuées. « L'état ferme les yeux et ne fait rien » critique Yanar Mohammed, co-fondatrice de Women's Freedom en Irak. Son organisation a ouvert plusieurs centres réservés aux femmes, qui offrent protection et soutien à celles qui sont menacées ou touchées par des actes de violence. Lors de cette rencontre, des représentant-e-s de la DDC ont également présenté les activités de la Suisse en Irak.



Dialogue sur la situation des femmes en Irak (de gauche à droite): Christine Häslér, Yanar Mohammed, Salome Lienert (Terre des Femmes), Lorenz Pfrunder et Yvan Loehle de la DDC.

Image: Terre des Femmes

- [Voix des Femmes avec Yanar Mohammed](https://www.terre-des-femmes.ch/fr/activites-politiques/vdf/vdf-actuelle)
<https://www.terre-des-femmes.ch/fr/activites-politiques/vdf/vdf-actuelle>
- [Swiss Cooperation Programme for Iraq](https://www.eda.admin.ch/countries/iraq/en/home/international-cooperation/strategy.html)
<https://www.eda.admin.ch/countries/iraq/en/home/international-cooperation/strategy.html>

- Le Conseil national a ratifié la **Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique** le 31 mai dernier. Il s'agit là d'une étape clé dans la lutte contre la violence envers les femmes et la violence domestique. Aussi appelé **Convention d'Istanbul**, ce document, premier accord international contraignant qui permette de protéger les femmes contre toute forme de violence, repose sur les principes suivants : prévention, protection des victimes et poursuites pénales. En outre, la Convention d'Istanbul encourage explicitement l'égalité femme-homme et l'élimination des discriminations. La Suisse avait signé cet accord en 2013 : sa ratification lui permet à présent d'entrer en vigueur.

➤ [Convention d'Istanbul](#)

<http://www.coe.int/fr/web/conventions/full-list/-/conventions/rms/09000016806b076a>

- Une **consultation en ligne dédiée à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 de développement durable** s'est tenue du 26 juin au 25 août 2017. Les autorités fédérales ont invité les représentant-e-s de la société civile, de la science, des cantons et communes à prendre position sur les 17 objectifs de développement durable et leurs 169 sous-objectifs au moyen d'un questionnaire en ligne. SANTÉ SEXUELLE Suisse a participé à cette consultation en se concentrant sur les points qui touchent directement à la santé sexuelle et reproductive et les droits des femmes. Elle a constaté que **la Suisse ne considérait pas les sous-objectifs 3.7 et 5.6 - pourtant essentiels, comme prioritaires :**



3.7: d'ici 2030, accès assuré pour toute et tous à des prestations de santé dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive, dont le planning familial, l'information et la formation, et intégration de la santé reproductive dans la stratégie nationale de santé et son programme y relatif.

5.6: accès exhaustif assuré à la santé sexuelle et reproductive et aux droits y afférents en accord avec le programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, le programme d'action de Beijing ainsi que les documents finaux de leurs conférences d'examen.

Dans les éléments qu'elle fournit pour cette consultation, SANTÉ SEXUELLE Suisse critique le manque de directive explicite pour ces deux points, qui sont aussi substantiels pour le groupe parlementaire CAIRE+. Or, lors de l'élaboration de l'Agenda 2030, la Suisse s'est clairement prononcée en faveur d'un objectif indépendant dédié à la santé et à l'égalité, tout comme elle s'est engagée en faveur du programme d'action du Caire et de la plateforme d'action de Beijing. En conséquence, elle doit impérativement définir une ligne et des indicateurs précis pour la mise en œuvre des sous-objectifs 3.7 et 5.6, aussi bien sur la scène nationale qu'internationale (voir également notre rubrique *Savoir*).

➤ [Information sur l'agenda 2030 de développement durable](#)

<https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home.html>

- Le **premier rapport suisse sur la contraception** a été publié fin juin. En Suisse, 80% des personnes sexuellement actives de 15 à 49 ans se protègent grâce à une méthode contraceptive. Cette proportion est plus élevée qu'à l'étranger et croît légèrement au fil des ans. Le préservatif et la contraception hormonale sont les moyens les plus utilisés, suivis de la stérilisation et du stérilet. Le recours à la « pilule du lendemain » (contraception d'urgence) est très rare en Suisse. Ce rapport a été réalisé par l'Institut tropical et de santé publique suisse sur mandat de l'Observatoire suisse de la santé Obsan. Il se base sur des données issues de l'enquête sur la santé de l'Office fédéral de la statistique pour la période 1992-2012.
 - [Communiqué de presse](http://www.obsan.admin.ch/sites/default/files/publications/2017schweizerischer-verhuetungsbericht/mm_rapport_de_contraception_f_2017_06_23.pdf)
http://www.obsan.admin.ch/sites/default/files/publications/2017schweizerischer-verhuetungsbericht/mm_rapport_de_contraception_f_2017_06_23.pdf
 - [Rapport suisse sur la contraception](http://www.obsan.admin.ch/fr/publications/schweizerischer-verhuetungsbericht)
<http://www.obsan.admin.ch/fr/publications/schweizerischer-verhuetungsbericht>

- Le Conseil fédéral a décidé lors de sa séance du 6 septembre de **prolonger le Programme national VIH et autres infections sexuellement transmissibles** (PNVI) de quatre années, soit de 2018 à 2021. La lutte contre le VIH et les autres infections sexuellement transmissibles telles que la syphilis, la gonorrhée et la chlamydia sera ainsi poursuivie. Le PNVI vise à réduire le nombre de nouveaux cas de ces maladies et à minimiser les conséquences négatives pour la santé des personnes infectées.
 - [Communiqué de presse](https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-67985.html)
<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-67985.html>
 - [Programme national VIH et autres infections sexuellement transmissibles](https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/themen/strategien-politik/nationale-gesundheitsstrategien/nationales-programm-hiv-und-andere-sexuell-uebertragbare-infektionen.html)
<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/themen/strategien-politik/nationale-gesundheitsstrategien/nationales-programm-hiv-und-andere-sexuell-uebertragbare-infektionen.html>

- Une nouvelle **base de données en ligne** propose des informations exhaustives sur les règles et dispositions légales concernant l'interruption de grossesse dans le monde. Développée par différentes sections de l'ONU, de la Banque mondiale et de l'OMS, cette base de données s'adresse aux politicien-ne-s, aux organisations qui s'engagent pour les droits humains, aux ONG, ainsi qu'aux scientifiques de la santé publique. Elle présente par ailleurs les standards et directives de l'OMS et de l'ONU en matière de santé et permet d'effectuer une analyse comparative des lois et politiques spécifiques à chaque pays en matière d'interruption de grossesse. Elle va ainsi aider à identifier et à lever les obstacles rencontrés en cas d'interruption de grossesse, comme les lois restrictives, les consultations ou temps d'attente obligatoires, ainsi que les éventuelles objections de conscience. Cette base de données veut garantir une certaine transparence et contribuer au respect des standards de l'OMS et de l'agenda onusien pour les droits humains.
 - [Global abortion policies database](http://srhr.org/abortion-policies/)
<http://srhr.org/abortion-policies/>

Agenda

- Lors de sa session automnale, le groupe parlementaire CAIRE+ organisera une séance commune avec les groupes parlementaires Enfance et Jeunesse et Politique familiale autour du thème des **requérant-e-s d'asile mineur-e-s non accompagné-e-s**. Les enfants et adolescent-e-s ont en effet droit à l'intégrité et à l'encouragement de leur développement. C'est du moins ce que stipule l'article 11 de la Constitution fédérale en s'appuyant sur la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU, qui leur garantit également le droit d'être entendu. Or, les requérant-e-s d'asile mineur-e-s non accompagné-e-s se voient souvent refuser ces droits. Cette rencontre nous permettra de réfléchir aux enjeux et à la manière de faire appliquer les lois en faveur des enfants et adolescent-e-s aux côtés d'expert-e-s du domaine et de personnes concernées.

Date: **mercredi, 27 septembre 2017**, de 13h15 à 14h30
Lieu: Palais fédéral, Berne, salle 287

Intervenant-e-s:

- Mathilde Hofer, Directrice du projet «Speak Out!», Conseil suisse des activités de jeunesse: Speak out! – Donner une voix aux jeunes requérant-e-s d'asile!
- Amine Conde: récit d'expériences en tant que participant «Speak Out!»
- Gaby Szöllösy, Secrétaire générale de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales: conseils de la CDAS concernant les enfants et adolescent-e-s mineur-e-s non accompagné-e-s relevant du domaine de l'asile
- Martina Obrist, Cheffe de la section Subventions et principes fondamentaux du Secrétariat d'Etat aux migrations SEM

Plus d'informations et inscription: susanne.rohner@sante-sexuelle.ch

- **Programme de cette session parlementaire en lien avec les thèmes pertinents pour CAIRE+**

CONSEIL NATIONAL

- Lundi, 11 septembre 2017
Initiatives parlementaires: 16.453 Iv. pa. Bertschy. Congé de 14 semaines pour chacun des parents à condition que tous deux travaillent (CSSS)
<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20160453>
- Mercredi, 27 septembre 2017
17.3362 Mo. CdF-CN: Fixation du montant du financement de l'aide publique au développement
<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20173362>

CONSEIL DES ETATS

- Lundi, 11 septembre 2017
17.3619 Ip. Comte. Prise en charge des mineurs non accompagnés dans le domaine de l'asile
<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20173619>

- Jeudi, 14 septembre 2017
17.039 Traités internationaux conclus en 2016. Rapport.
<https://www.parlament.ch/de/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20170039>
- jeudi, 14 septembre 2017
17.3372 Ip. Berberat. Participation suisse à l'initiative internationale « She decides » pour contrer les effets dévastateurs du « global gag rule »
<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20173372>

Savoir

Mise en œuvre de l'Agenda 2030 en Suisse

La Suisse prépare actuellement un état des lieux de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 de développement durable. Elle doit fournir des indications concernant sa progression et les futures mesures requises. Pour ce faire, elle s'appuie sur une enquête réalisée au niveau fédéral, dans laquelle ses différents offices ont été impliqués. Elle doit montrer quels sont les objectifs que la Confédération poursuit déjà parmi les 169 sous-objectifs, au moyen de quels indicateurs ces derniers peuvent être évalués et quelles mesures sont aujourd'hui appliquées. En complément de cette évaluation officielle, les autorités ont donné la possibilité aux représentant-e-s de la société civile, de la science, des cantons et des communes de participer du 26 juin au 25 août à une consultation en ligne autour des 17 objectifs et 169 sous-objectifs. Celle-ci complétera l'appréciation de la Confédération et influencera l'état des lieux qui doit être finalisé fin 2017. La Suisse présentera ensuite le premier rapport national exhaustif à l'occasion du Forum politique de haut niveau 2018, la plateforme onusienne pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

- [Informations sur l'Agenda 2030 de développement durable](https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home.html)
<https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home.html>
- [Rapport de la Suisse sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030](https://www.news.admin.ch/newsd/message/attachments/44879.pdf)
<https://www.news.admin.ch/newsd/message/attachments/44879.pdf>

Contact

Pour toute question, merci de contacter **Susanne Rohner**, responsable Advocacy à **SANTÉ SEXUELLE Suisse**, qui s'occupe du secrétariat du groupe parlementaire CAIRE+
susanne.rohner@sante-sexuelle.ch <https://www.sante-sexuelle.ch/fr/>
Tél. 031 311 44 08

SANTÉ SEXUELLE Suisse
SEXUELLE GESUNDHEIT Schweiz
SALUTE SESSUALE Svizzera

Si vous ne souhaitez plus recevoir notre newsletter trimestrielle, vous pouvez à tout moment vous retirer de notre liste de diffusion en écrivant à l'adresse susmentionnée.